

FONDS CLIMAT
MALI



MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT
DE
L'ASSAINISSEMENT
ET DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

DOCUMENT DE PROJET¹

Titre du PROJET : Projet de développement et de diversification des moyens de subsistances stables et résilients aux changements climatiques

Zones d'intervention : 60 villages des communes rurales de Borko, Dogani Bére, dans le cercle Bandiagara, région de Mopti et Konobougou, Kalaké, Boidié, Sanando dans le cercle Baroueli, région de Ségou

Domaine prioritaire du Plan Stratégique :

Produits du Plan Stratégique :

Produit 3.1: Restauration des terres agricoles dégradées

Produit 3.2: Mise à disposition de semences améliorées

Produit 3.4 : Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales

Produit 3.5 : Croissance durable de la production piscicole

Nom du Soumissionnaire : FAO

Signature (Fonds Climat) :

Date/Mois/Année

Signature (Soumissionnaire) :

Date/Mois/Année

| | | | |
|------------------------|----------------------------|-------------------------------|-----------|
| Période du programme : | 2019-2022 | Ressources totales requises: | \$ |
| Numéro du Programme | XXXXXX | Ressources totales allouées : | |
| Date de démarrage : | 1 ^{er} Avril 2019 | Fonds Climat Mali | \$ 941662 |
| Date de fin : | 31 Mars 2022 | Autres : | |
| | | Communautés bénéficiaires | \$ |
| | | Communes | \$ |
| | | ONGs | \$ |

Description sommaire : Le Mali recèle un potentiel naturel riche et varié, mais inégalement réparti et menacé par divers facteurs. L'analyse diagnostique met en évidence plusieurs problèmes environnementaux qui devront être résolus pour garantir les conditions d'un développement durable. L'enjeu à terme consiste à restaurer/conservé les ressources naturelles, développer une agriculture résiliente aux changements climatiques et mettre en place des mécanismes permettant de gérer de façon satisfaisante les besoins multiples et croissants des populations. L'augmentation de la population, conjuguée à la persistance des conditions climatiques défavorables et à des systèmes d'exploitation inadaptés est un facteur de la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement. En effet, la forte pression démographique et animale sur un espace restreint doublé de l'accroissement des besoins en produits agricoles, d'élevage, produits ligneux et en équipements/ infrastructures indispensables conduit en de nombreux endroits à une rupture de l'équilibre entre les utilisations pour la satisfaction des besoins des hommes et la conservation des ressources naturelles. Le projet vise à appuyer et/ou renforcer les initiatives locales en matière de lutte contre la désertification, et de protection de l'environnement et des ressources naturelles à mettre en place un cadre de planification communautaire/coordination locale pour une gestion économiquement durable des ressources naturelles.

LA LETTRE DE SOUMISSION

Bamako, le 17 septembre 2017

À

Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable, quartier du Fleuve.
BPE : 2357, Rue : 311. Porte : 328. Bamako Mali

Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur dans le cadre du Fonds Climat Mali, De vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour le Projet de Développement Agro-Sylvio-Pastoral au profit des femmes et des jeunes au Nord du Mali.

Conformément à votre Appel à propositions en date du 21 juillet 2017, nous vous soumettons par les présentes notre Proposition, qui comprend :

- La présentation de notre Institution/Organisation
- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : MrAllahoury Amadou DIALLO Représentant Pays

Nom du soumissionnaire : FAO

Adresse : Avenue de la Liberté, BP 1800 Bamako, Mali

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet)

Organisations / institutions participantes

| Nom de l'Organisation/Institution | Personne Contact et Adresse |
|---|---|
| Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) | 1) Bruno TELEMANS, Coordinateur Principal des Operations, FAO Mali, Avenue de la Liberté, BP 1800. E-mail : Bruno.Telemans@fao.org 2) Modibo Touré, Assistant Programme, FAO Mali, Avenue de la Liberté, BP 1800 E-mail : Modibo.Toure@fao.org |

| | |
|--|--|
| Groupe d'Animation Action au Sahel-Mali (GAAS MALI) | Nouhoum Coulibaly, BP 7-Bandiagara-Tél : 21 44 22 38-66 74 11 73 gaasmali@yahoo.fr |
| Association pour le développement de l'Initiative Communautaire '(ADICO) | Abdramane Sangaré ; BP E 2012 Tél : 79 34 01 81 Email : adicoa@yahoo.fr |
| Association des Jeunes pour le Développement Intégré (AJDI) | Yacouba Diarra, BP : 2656-Tél : 20 73 45 85- E-mail : ajdiong@yahoo.fr |

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE

Nom de l'Institution/organisation : Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

1. **Nom, titre et Adresse de la Personne** : Amadou Allahoury DIALLO, Représentant de la FAO au Mali, Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ; **Avenue de la Liberté – Route de Koulouba – B.P. 1820 – Bamako – Mali Tél. + (223) 20 22 65 76/20 22 37 13/Fax : 20 22 36 46 Email : FAO-ML-@fao.org**

Brève présentation de l'institution /organisation :

- **Date de création** : La FAO a été créée le **16 Octobre 1945**, au Québec au Canada.
- **Domaines d'intervention/types de prestations** :

Le but assigné à l'organisation est d'améliorer l'état nutritionnel, le niveau de vie, la productivité agricole et le sort des populations rurales en général. La FAO est l'une des plus grandes institutions spécialisées du système des Nations Unies, chef de file dans les domaines de l'agriculture, des forêts, des pêches et du développement rural. Organisation intergouvernementale, **la FAO regroupe 194 États membres auxquels s'ajoute l'Union Européenne**. Son objectif est de satisfaire les besoins des générations présentes et futures en suscitant un développement **qui ne dégrade pas l'environnement**, tout en étant techniquement approprié, économiquement viable et socialement acceptable. La FAO intervient au Mali depuis l'indépendance du pays, c'est-à-dire depuis 1960 La FAO donne une assistance multiforme au développement du Mali dans le cadre de son Programme de terrain.

- **Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé** :

Les activités de la FAO dans les pays membres soutiennent les populations rurales dans la promotion d'un développement agricole visant la sécurité alimentaire, y compris à travers la gestion et l'utilisation durable des ressources naturelles. Dans ce cadre, en s'appuyant sur le savoir-faire qu'elle capitalise, la FAO a appuyé plusieurs initiatives nationales et régionales en matière de promotion de la gestion durable des PFNL à savoir :

- TCP/MLI/3304 : Projet « Validation et dissémination de systèmes d'élevage de poisson intégrés à la riziculture à travers des champs écoles des producteurs (CEP) au Mali » : Ce projet de coopération technique (TCP) à caractère expérimental entre la FAO et le Mali a été signé le 1^{er} Juillet 2011 par le Ministre de l'Élevage et de la Pêche pour le Gouvernement et le 10 Août 2011 par le Représentant de la FAO au Mali pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour une durée de 2 ans, prolongé de 6 mois jusqu'en fin 2013.
- Le Programme sous régional de « *Formation Participative en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures à travers les champs-écoles des producteurs (GIPD/CEP) pour le Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal* », GCP/RAF/009/NET. L'objectif de développement de ce programme sous-régional « GIPD » est de promouvoir un développement agricole durable, par la généralisation, l'institutionnalisation et la diffusion de la Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) à travers les **Champs Ecoles de Producteurs (CEP)**.
- GCP/MLI/047/UNJ : Projet : « Programme de Développement des capacités de production aquacole résiliente et durable adaptées aux changements climatiques et à la variabilité climatique au Mali ». L'objectif de ce projet est d'appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques

et à la variabilité climatique. Ce projet est en cours d'exécution dans les régions de Kayes, Ségou et Mopti.

- Au Mali, elle a appuyé de 2007 à 2011 la mise en œuvre du projet GCP/MLI/018/CEH, « Appui à la Gestion Participative des Ressources Forestières Centré sur la Faune et les Produits Forestiers », en vue d'appuyer le Gouvernement du Mali dans la promotion de la gestion intégrée et durable des ressources naturelles du pays, y compris l'implication effective des populations rurales et toutes autres parties prenantes respectives afin de mieux contribuer à la réduction de la pauvreté.
 - Le projet TCP/MLI/3602 « projet valorisation des produits forestiers non ligneux : cas de noix de Karité, du Tamarin et zaban à Faragouaran » mis œuvre actuellement dans le cercle de Bougouni est un exemple vivant et tangible de programmes en réalisation en lien avec le domaine prioritaire ciblé.

- **Organisation et équipes:**

La structure de la FAO se présente comme suit :

- **Le Siège de l'Organisation qui comprend :**

- **Le bureau du Directeur Général au Siège de l'Organisation à Rome (Italie auquel sont rattachés) :** Le bureau de l'évaluation ; Le bureau de l'inspecteur général ; Le bureau des affaires juridiques et de l'éthique ; Le bureau de coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées qui supervisent toutes les représentations de la FAO dans le monde.
- **Six (6) départements dirigés par des sous directeurs généraux dont :** Le département de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs ; le département des Forêts ; le département des Pêches et aquaculture ;
- **Cinq bureaux régionaux,** qui sont : Le bureau régional pour l'Afrique, basé à Accra au Ghana ; Le bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, situé à Bangkok en Thaïlande ; Le bureau régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, basé à Santiago en Chili ; Le bureau régional pour le Proche Orient, situé au Caire en Égypte ; et le bureau régional pour l'Europe, basé à Rome en Italie ;
- **Cinq bureaux de liaison :** Le bureau de liaison avec les Nations Unies [Palais des Nations (Genève, Suisse)] ; Le bureau de liaison avec l'Amérique du nord (Washington, USA) ; le bureau de liaison avec les Nations Unies (New York, USA) ; Le bureau de liaison avec l'Union Européenne (Bruxelles, Belgique) ; Le bureau de liaison avec le Japon (Yokohama, Japon).

- ❖ **Plus, de 78 bureaux nationaux.**

Le Bureau de la Représentation de la FAO au Mali est organisé autour :

- de la Représentante de la FAO
- du Coordinateur Principal des Operations
- d'un Assistant à la Représentante chargé du Programme
- d'un Assistant à la Représentante Chargé de l'Administration et des Finances
- d'une Coordinatrice, fonctionnaire international, de l'Unité de Coordination des Urgences et de la Réhabilitation
- de deux Assistants au Programme

- 3) Quatre assistants à l'Administration et Finances
- d'une Unité des Achats, avec un fonctionnaire International
 - deux cadres nationaux en appui au programme
 - un expert national en appui au Programme
 - cinq experts nationaux en appui à l'Unité des Urgences
 - un pôle de 9 chauffeurs dont deux permanents avec un chef de parc auto
 - de Trois Sous-Bureaux : Mopti, Tombouctou et Gao : avec chacun un Chef de Sous-bureau un assistant et un chauffeur.

Consortium GAAS MALI/ADICO/AJDI

GAAS MALI Nom, titre et Adresse de la Personne : Nouhoum Coulibaly, Directeur

Bandiagara, 2^{ème} Quartier - gaasmali@yahoo.fr. Tél : 223 66 74 11 73

Brève présentation de l'institution /organisation

Date de création : Association signataire d'accord cadre avec l'Etat à but non lucratif établie le 9 Avril 1992 – Siège national Bandiagara avec 5 antennes fonctionnelles à l'intérieur du pays – 83 salariés dont 26 femmes

Domaines d'intervention/types de prestations : Gestion de ressources naturelles, Sécurité Alimentaire/nutrition, -Eau Hygiène et Assainissement, -Santé reproductive, protection de l'Enfant et de la Femme, Education (scolarisation des filles), Alphabétisation, - Autonomisation des Femmes- Lutte contre les violences basées sur le genre, - Défense des droits de l'Homme, -RODI: Renforcement organisationnel et développement institutionnel des organisations communautaires de base (OCB)

ADICO (Association pour le développement de l'Initiative Communautaire)

Nom, titre et adresse de la personne : Amadou COULIBALY, Président

Bamako, Commune V Kalabancoura au sud du terrain Djakarta Tél : 79 34 01 81 - adicoa@yahoo.fr

Brève présentation de l'institution /organisation

Date de création : Association à but non lucratif créé le 8 juin 1993 suivant le récépissé

N° 0588/MAT-D/DNAT. Elle a signé l'accord cadre avec l'Etat 7 juin 1995 (Accord cadre No 579) et modifié le 17 mars 2007 sous le N° 0360 / 000579.

Domaines d'intervention/types de prestations : Santé de la Reproduction/droit sexuel, sécurité alimentaire, nutrition, adaptation aux effets des changements climatiques, protection de l'environnement, protection de l'enfant, alphabétisation, formation des adultes, activités génératrices de revenus, gouvernance et la mobilisation civique et électorale.

Association des Jeunes pour le Développement Intégré (AJDI)

Date de création : Accord Cadre : n° 251 du 07 septembre 1991 renouvelé sous le n° 001084/0251 du 13 juillet 2009.

Domaines d'intervention/types de prestations : Approvisionnement en eau potable (villages, centres ruraux, centres semi-urbains) Protection et sauvegarde de l'environnement par des actions de lutte contre la dégradation des terres et la création d'activités génératrices de revenus à travers le dimensionnement, l'installation et l'utilisation des énergies propres, Décentralisation et Gouvernance locale ; Amélioration de la santé des populations (santé individuelle, planification familiale ; promotion des CSCOM, lutte contre le MST/SIDA), Education formelle et non formelle

Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé

GAAS MALI a réalisé un certain nombre de projets/programmes dans le domaine prioritaire ciblé et portant entre autres sur :

- Le projet promotion des initiatives locales de gestion des ressources naturelles dans 3 communes rurales du cercle de Barouéli (2012-2015) sur financement de l'Union Européenne/CONFED

- Le projet Ségou vert 1 dans deux communes rurales de cercle de Barouéli (2013-2015) sur financement de Planète Urgence
- Le projet Ségou vert 2(2015-2017) sur financement de l'AFD/Ambassade de France dans deux communes rurales de cercle de Barouéli
- Programme Appui aux initiatives de sécurité au Mali (PAISA I et PAISA II) 2005-2015 dans 9 communes rurales du cercle de Bandiagara sur financement de SOLIADGRO/Fonds Belge de Sécurité Alimentaire
- Projet de renforcement de la résilience et de la nutrition dans 5 communes du cercle de Bandiagara (2012-2016) sur financement du PAM
Projet CEMALI (Climat et Energie au Mali) en partenariat avec le GERES/ONU FEMMES sur financement du fonds climat
- « GCP/MLI/041/GER" Projet : « Améliorer la Résilience et la Nutrition des populations vulnérables du Mali ; Région de Mopti cercle de Bandiagara »
- Réduire la vulnérabilitédes moyens d'existenceagricole à travers l'approcheCaissede Résilienceau Sahel» RégiondeMopti (Bandiagara)

Organisation et équipes

GAAS Mali est composée d'une structure associative de 10 membres et d'une structure professionnelle de 83 employés. Ces équipes sont réparties entre les projets/programmes à travers ses 6 antennes à l'intérieur du pays et son siège national à Bandiagara.

PRÉSENTATION DU PROJET

1. Analyse de la situation

Zone d'intervention

Le projet interviendra dans les régions de Mopti et de Ségou précisément dans les communes rurales de Borko, Dogani Béré(cercles de Bandiagara) et de Konobougou, Kalaké Sanando et Boidié, (cercle de Baraouéli). Ces zones sont représentatives de fortes dégradations des ressources naturelles se traduisant entre autres par une perte de fertilité des terres de culture (diminution des jachères, érosion éolienne et/ou hydrique), une diminution des pâturages naturels (réduction de la durée de la transhumance et concentration importante autour des points d'eau, concurrence croissante entre agriculture et élevage), une forte pression sur les ressources forestières, avec défrichements agricoles, surpâturage, prélèvements importants pour le bois-énergie, principale source d'énergie domestique, feux de brousse, etc. Cette pression, conjuguée aux facteurs climatiques, contribue à la raréfaction des ressources agropastorales, avec la disparition de 100.000 ha de forêts chaque année, la destruction des écosystèmes et habitats naturels, une perte importante de la biodiversité et à la progression du phénomène de désertification. Dans les conditions de forte croissance démographique, de pauvreté, de faible pouvoir d'achat des populations et en l'absence de mesures adéquates, cette tendance devrait continuer à s'accroître dans les années à venir, avec des conséquences négatives sur la santé et le bien-être des populations.

Problèmes à résoudre et défis à relever

La gestion des ressources naturelles au Mali a connu une évolution en fonction de l'histoire de notre pays. Nous notons alors l'existence de la gestion reposant sur les modes de tenures traditionnels dont la régulation était assurée par des autorités coutumières reconnues légitimes à celle sous le régime colonial et celui des indépendances qui a introduit une logique fondée sur le droit moderne notamment la domanialité publique et la propriété privée. Aussi suite, aux événements de mars 1991, à la signature du pacte national, aux résolutions de la conférence nationale et des états généraux du monde rural, le Mali a engagé un vaste programme de décentralisation reposant sur le principe de la libre administration des collectivités territoriales marquée par le transfert de compétences d'un certain nombre de domaines dont celui de la gestion des ressources naturelles et qui jusque-là rencontre des difficultés. L'évolution sur le plan environnemental reste marquée par la dégradation progressive des ressources naturelles du fait des sécheresses, mais aussi de l'action de l'homme.

Les conséquences se manifestent de nos jours par la diminution du potentiel, la concurrence entre exploitants, et les conflits de droits entre détenteurs coutumiers et exploitants ou entre exploitants voire des communautés. La pauvreté dans ce contexte est considérée comme un facteur aggravant ; elle contribue à l'intensification de la pression sur les ressources forestières susceptibles de procurer des revenus monétaires en compensation du déficit des productions agricoles.

Les chiffres de la déforestation traduisent cette tendance, avec une estimation de perte nationale de 79 000 ha annuel, soit 0,6% du potentiel forestier actuel (source FAO). Cette déforestation provoque localement la désertification dans les zones arides, la paupérisation des populations locales et participe plus globalement au changement climatique mondial.

Les différents gouvernements conscients de la menace et des effets de la dégradation ont élaboré avec les partenaires au développement des projets et programmes à même de contribuer à réduire voire freiner durablement la désertification et la destruction de l'environnement. Au nombre des initiatives nous notons le Plan National d'action Environnementale (PNAE), qui prend en compte l'ensemble des problèmes environnementaux et les Programmes d'action nationaux (PAN) visant la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CCD), la stratégie et plan d' action national sur la mise en œuvre de l' Initiative de la Grande muraille verte au Mali, , les Programmes d'Action Régionaux et Locaux (PAR/PAL), le PAGEEM2 auxquelles l'intervention reste complémentaire.

Les zones du projet sont soumises à diverses exploitations des ressources de l'environnement se traduisant en milieu rural par: **(1)** -l'absence d'un plan d'aménagement des terroirs avec comme conséquence l'utilisation anarchique des terres (2 546 050ha soit 41,8% de terre défrichée), **(2)** -l'exploitation anarchique du potentiel ligneux à des fins domestiques et commerciales (déficit estimé d'après les données PIRL à plus de 750 000tonnes) entraînant à la fois une insuffisance de pâturages, la dégradation des sols à l'échelle régionale, l'alcalisation et la salinisation des sols en zones irriguées,**(3)** -la disparition de certaines espèces animales et végétales, des pâturages **(4)** -la pression démographique sur les terres (25 hbts/km²) entraînant une diminution de la fertilité des sols. L'intervention est en soit le développement d'initiatives communautaires pour réduire conséquemment les effets du changement climatique en y apportant de concert avec les communautés bénéficiaires des solutions à même d'améliorer durablement leurs conditions de vie.

Interventions en cours /prévus

Au Mali, dans la région de Ségou, GAAS Mali mène depuis 2012 des actions centrées sur la lutte contre le changement climatique à travers de projets comme « la promotion des initiatives locales de gestion des ressources naturelles » dont les résultats probants ont conduit au projet « Ségou vert 1 et Ségou vert 2 ». L'approche participative promues par ces intervention a permis de toucher 111 villages par les actions de formation des pépiniéristes (222) et leur équipement, l'installation de 593,04 ha de parcelles agroforestières, de parcelles de mise en défens (919,87ha), de bosquets villageois **1333,86 ha**), la protection, régénération de **110745** plants , la formation de **111** femmes sur les techniques de fabrication de foyer amélioré permettant la diffusion de **10234** foyers améliorés, la formation des charbonniers sur les techniques de carbonisation améliorée et leur organisation et équipement, la formation des producteurs sur les techniques de récupération des terres dégradées, leurs équipements en matériels, la mise en place de brigades de surveillance communautaire et leur formation, l'appui à l'élaboration de conventions locales de gestion des ressources naturelles et leur homologation au niveau de la justice, la mise en place de cadre de concertation, le suivi/supervision par les services techniques compétents, la formation sur les techniques de production d'entretien de plants et aussi de fourrage etc. L'installation de jardins conservatoires pour la reconstitution des espèces en voie de disparition offrira une opportunité d'amélioration de revenus pour les thérapeutes traditionnels et constituera une école pour les générations futures dans le renforcement de leurs connaissances sur l'environnement. Présentement GAAS Mali exécute le projet CEMLI (climat Energie Mali 2016-2018) sur financement du fonds climat à travers l'ONU FEMMES et le GERES où l'accent est mis sur le boisement, (90000 plants) la vulgarisation des foyers améliorés (4500)

² Programme d'Accompagnement de Généralisation de l'Éducation environnementale pour le Mali

Dans la région de Mopti, la récente signature d'un accord de partenariat avec SOLIDAGRO pour la promotion de l'agro écologie fait suite à un partenariat de 10 ans sur la promotion de l'agriculture durable adaptée aux effets du changement climatique. Les actions en cours dans le domaine au-delà de la formation, l'organisation des agriculteurs/trices met l'accent sur la vulgarisation de semences améliorées adaptées, la vulgarisation de techniques et technologie adaptées, l'intégration agriculture –élevage. Dans toutes ces interventions, une place de choix est accordée aux femmes.

Valeur ajoutée de la proposition

Le projet présenté au Fonds Climat, intervient sur l'ensemble de la chaîne de lutte contre les effets des changements climatiques (information, formation des communautés sur les causes des changements climatiques), les mécanismes de lutte contre les changements climatiques en s'appuyant sur les techniques et technologies peu coûteuses, faciles à appliquer et répliquer par les producteurs/trices.

Elle répond au défi global de satisfaire les besoins des populations locales tout en préservant les ressources agropastorales et en participant aux actions de lutte contre le changement climatique. Elle s'attache à soutenir particulièrement le rôle des femmes dans l'économie locale, pour renforcer leur autonomisation tout en réduisant leur vulnérabilité face au changement climatique.

Par des actions ciblées, le projet répondra aux contraintes observées localement sur l'adaptation aux changements climatiques lors du diagnostic.

Le projet en termes de valeur ajoutée renforcera la confiance mutuelle entre les acteurs en charge de la gestion des ressources naturelles par l'existence de conventions élaborées de façon participative entre la communauté (gestion traditionnelle), les élus (gestion moderne) et les services techniques de tutelle. Cet engagement participatif impulsera la dynamique de l'appropriation de la problématique de la protection de l'environnement par les principaux utilisateurs de services qui deviendront des acteurs actifs impliqués dans les décisions de gestion de leurs terroirs. Le partenariat public/privé se verra renforcé par le respect des principes communs ce qui participe à la mutualisation des expériences, la consolidation des acquis et surtout la promotion de l'égalité dans l'accès, l'utilisation et la protection des ressources naturelles avec les groupes marginalisés (les femmes, handicapés). Les femmes qui sont au centre de l'utilisation des ressources naturelles participeront aux différentes instances de décision pour une meilleure gestion des ressources naturelles. En termes d'innovations et de bonnes pratiques, l'introduction de la technique PLASA(planter sans arroser), la diffusion des foyers améliorés, la vulgarisation de la **RNA** et l'installation de jardins conservatoires des essences en voie de disparition sont entre autres des alternatives nouvelles pour une meilleure contribution à la protection de l'environnement.

Par l'installation de parcelles/périmètres agroforestières pour les groupements de femmes, le projet participe au renforcement de la cohésion sociale, gage de la paix, socle du développement durable. Au-delà, la promotion des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) et aussi des champs école paysans sera **une innovation** qui augmentera non seulement **les revenus** des populations démunies mais aussi les capacités de production par l'acquisition de bonnes pratiques de production à travers les champs école.

Logique et cadre de résultats du projet

Objectifs et résultats attendus

L'objectif général est de promouvoir de nombreuses pratiques agricoles climato-intelligentes innovantes permettant d'augmenter la productivité et de développer la résilience des communautés face aux changements climatiques

OS1 : Augmenter durablement les productions agro-sylvo-pastorales dans les zones d'intervention d'ici 36 mois

Résultat attendu 1.1 : Les ressources naturelles sont mieux protégées et gérées

Résultat attendu 2.1 : Les productions agro-pastorales sont améliorées

Résultat attendu 3.1: La production piscicole est améliorée

OS2 : Les capacités institutionnelles et organisationnelles des collectivités locales des OCB cibles sont renforcées pour une gestion concertée et durable des ressources agro-sylvo-pastorales d'ici à 36 mois

Résultat 1.2. Des conventions locales de gestion des ressources naturelles sont élaborées et appliquées

Résultat 2.2: Des documents de référence de gestion des espaces pastoraux et mécanismes de résolution de conflits sont élaborés et appliqués

Produits et activités

| |
|---|
| Produit 3.1 : Restauration des terres agricoles dégradées |
| Résultat attendu 3.1 : Les ressources naturelles sont mieux protégées et gérées |
| Activité 3.1.1 : Mise en place de cordons pierreux, de terrassements et de bandes enherbées |
| Activité 3.1.2 : Sécurisation des sources d'eau naturelles |
| Activité 3.1.3 . Achats de 40 charrettes et d'ânes pour le transport des pierres sur les sites de confection de cordons pierreux |
| Activité 3.1.4 : Formation des paysans sur les mesures mécaniques de conservation des terres agricoles CES/DRS, (Zaï, demi-lune, fascine, tranchées, diguettes de ceinture, cordon pierreux, paillageetc.) |
| Activité 3.1.5 : Plantation de légumineuses |
| Activité 3.1.6 :Installation des pépinières villageoises (grillage, brouette, pot, cornière de fixation, ciment, arrosoirs) |
| Activité 3.1.7 : Formation des producteurs/trices sur les techniques de compostage |
| Activité 3.1.8 :Formation des producteurs/trices sur les mesures biologiques de conservation des terres agricoles (RNA, reboisement, bande enherbées, haies vives, brise vent |
| Activité 3.1.9 :Organisation des visites d'échange sur les techniques RNA, CES/DRS/Pisciculture |

| |
|---|
| Produit3.2 : Mise à disposition de semences améliorées |
|---|

| |
|---|
| Résultat attendu 3.2: Les productions agro-sylvopastorales sont améliorées |
| Activité 3.2.1: Renforcement de la production et de la distribution de semences améliorées résilientes accessibles aux producteurs ruraux |
| Activité 3.2.2: Accès des producteurs et des institutions d'encadrement aux informations climatiques permettant de mieux gérer les calendriers agricoles |
| Activité 3.2.2.1: Formation des producteurs/trices sur les techniques de production pour une agriculture résiliente au changement climatique et itinéraires techniques |
| Activité 3.2.2.2: Formation des paysans producteurs semenciers sur les techniques de production, conservation de semences améliorées de niébé, arachide, mil, maïs, |

| |
|---|
| Produit 3.4: Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales |
| Résultat 3.4: Des conventions locales de gestion des ressources naturelles sont élaborées et appliquées |
| Activité 3.4.1: Appui aux collectivités pour l'élaboration de 3 conventions locales de gestion des ressources naturelles |
| Activité 3.4.2: Appui aux collectivités pour la redynamisation de conventions locales existantes |
| Activité 3.4.3: Élaboration de schémas directeurs des espaces pastoraux et mise en place de concertation pour la gestion des conflits fonciers |
| Activité 3.4.4: formation des membres de comités villageois et mise en place de surveillance des maladies sensible à l'évolution du climat |

| |
|---|
| Produits 3.5 : Accroissement durable de la production piscicole |
| Résultat 3.5: La production piscicole est améliorée |
| Activité 3.5.1: Renforcement et empoissonnement des mares existantes |
| Activité 3.5.2: Installation d'une éclosérie d'alevins et accessoires pour faciliter l'accès pisciculteurs/trices en alevins de qualité |
| Activité 3.5.3 : Formation des pêcheurs en technique d'empoissonnement des mares et de préparation d'aliments poisson à partir des intrants locaux |

Efficacité des activités proposées

L'efficacité des activités proposées peu coûteuses, facile à répliquer. L'efficacité des activités se traduit par le fait qu'elles permettent aux exploitants l'adoption des innovations « climato-intelligentes » susceptibles de favoriser une forte augmentation de la production alimentaire malgré les difficultés croissantes que connaît le secteur agricole, et ce probablement sans alourdir les émissions mondiales de gaz à effet de serre. L'appréciation de l'efficacité se fait à différents niveaux.

(1) Renforcement de capacités techniques

Les actions envisagées permettent d'améliorer les capacités de résiliences des producteurs/trices face au changement climatique à travers la diffusion des paquets techniques améliorés et des bonnes pratiques agro-climato-intelligentes. La maîtrise des thèmes développés sera un levier d'une relance et surtout d'une

prise de conscience individuelle et collective chez les producteurs/trices pour lancer les jalons de système de productions adaptées aux changements climatiques.

(1) Écologique :

Les actions des CES/DRS (contrôle Erosion du sol/Défense restauration des sols en utilisant des espèces locales adaptées aux conditions locales), de RNA, PLASA (régénération naturelle assistée, planter ans arroser) couplées à celles de réhabilitation, fixation des berges des sources d'eau naturelles ; d'aménagement d'espaces pastoraux, de pistes d'accès du cheptel, de construction de gîtes et de couloirs de transhumance permettront non seulement d'adapter les cultures aux défis du climat avec comme objectif de réconcilier intensivité et écologie, mais aussi de promouvoir la pratique de l'agro écologie dans les systèmes de productions. Les différentes mesures protègent l'environnement dans un contexte d'adaptation.

(2) Économique :

Les activités proposées sont peu coûteuses, faciles à répliquer par les communautés. La pratique des techniques et technologies développées dans le domaine des productions agro-pastorales seront des vrais facteurs d'amélioration de la production et de la productivité gage d'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'augmentation des revenus des producteurs/trices

(3) Sanitaire/nutritionnelle :

La promotion des pratiques agro écologiques (intégration agriculture-élevage) se traduira par l'accès à des produits agricoles et d'élevage de qualité bio qui améliorent la santé et le statut nutritionnel des ménages.

Bénéficiaires et modalités de participations

Les modalités de participation des bénéficiaires aux activités sont fonction de leur nature. L'approche prônée par le consortium d'ONG à savoir celle participative et communautaire met les bénéficiaires au centre dans la réalisation de chaque activité. Les bénéficiaires sont associés de ce fait à toutes les étapes d'exécution des activités planifiées. Ils participent en efforts physiques pour les travaux d'infrastructures, de production, assurent la mobilisation sociale, l'organisation du travail communautaire selon leurs calendriers, participent aux formations et font les restitutions et surtout l'application concrètes des connaissances acquises etc..). L'objectif recherché étant la participation, la responsabilisation dans la mise en œuvre des activités, gage de la gestion durable et de l'appropriation des acquis par les bénéficiaires. La réalisation du projet permettra de toucher :

- ✓ au moins 2430 producteurs/trices dont 30% de femmes organisés en groupements ou non sont bénéficiaires directs des activités
- ✓ au moins 150 pisciculteurs/trices dont 45 femmes bénéficieront d'accompagnement technique et organisationnel (bénéficiaires directs des activités des produits 3.5)
- ✓ 1500 productrices maraîchères (bénéficiaires directs des activités des produits 3.1 -3.2 -3.3).

Au final, le projet réduit la vulnérabilité et renforce l'autonomisation de plus de **4080** bénéficiaires directs repartis entre **680** ménages dans **60 villages**. Les bénéficiaires indirects sont estimés à au moins 52800 personnes sur l'ensemble des 6 communes

2. Pérennité, Complémentarité et Risques du projet

Pérennité des interventions prévues

La croissance économique et la réduction de la pauvreté dépendent en partie d'un meilleur accès aux ressources naturelles et de celles environnementales. La pérennité exige une appropriation des techniques et pratiques nouvelles diffusées par le projet au niveau de la population cible. Pour cela, le projet ne vulgarise que des techniques et des pratiques faciles à maîtriser par les bénéficiaires, peu coûteuses et qui ont fait leurs preuves. La mise en œuvre du projet dans les communes cibles aura des impacts certains à différents niveaux sur les conditions de vie des populations :

Pérennité au niveau technique, : (1) Augmentation des superficies exploitables avec 6000 ha de terres récupérées, (2) Acquisition de compétences techniques par les producteurs/trices sur les techniques de production, protection de plants, gestion de l'environnement, avec la production, la plantation/protection de 45000 plants avec un taux de survivance de plus de 80%, (3) Acquisitions de compétences techniques en agroforesterie, l'intégration agriculture, élevage, et de pisciculture, (4) formation de 1800 producteurs dont 50% de femmes sur les techniques et technologies appropriées de lutte contre les changements climatiques, (5) la mise en place de brigades villageoises pour mieux gérer leurs terroirs respectifs (parcelles de mise en défends,), (6) Acquisition de compétences chez les élus, les communautés dans l'élaboration de convention de gestion des ressources naturelles et aussi dans la gestion du partenariat, (7) existence de schéma directeur pour la gestion des espaces pastoraux et de mécanisme de gestion de conflit foncier, (8) implication des services techniques dans toutes les phases du projet impulsera une dynamique d'accompagnement des producteurs pour une appropriation durable et rentable des acquis du projet (9) création d'un point d'approvisionnement local et la formation des bénéficiaires sur la production locale d'alevins pour l'ensemencement des mares existantes

Pérennité au niveau économique nous notons : (1) amélioration de revenus pour les producteurs/trices avec l'utilisation de semences améliorées adaptées au changement climatique, l'aménagement des espaces pastoraux et de couloirs de passage du cheptel (2) création d'emploi pour 120 pépiniéristes villageois qui s'installent désormais comme prestataires privés dans la production des plants, (3) diversification des ressources de revenus des producteurs, (4) amélioration du pouvoir d'achat d'au moins 1500 femmes exploitantes/ transformatrices de produits maraîchers et agricoles dans les 6 communes, (5) Augmentation de rendements pour les producteurs qui disposeront de plus de surfaces, des semences adaptées et des techniques culturales adaptées et de production de fumure organique, (6) Amélioration du pouvoir des thérapeutes traditionnels à travers la disponibilité des plantes médicinales et aussi des artisans locaux avec la réglementation de l'exploitation des ressources (7) la mobilisation des ressources internes par les comités villageois équipés de matériels CES/DRS qui feront des prestations dans le cadre de l'aménagement des terroirs, champs privés (8) l'exploitation des bosquets communautaires (9) augmentation des surfaces

cultivables et maraîchères suivi d'amélioration de revenus ; (10) création d'emploi et de revenu pour les bénéficiaires de l'écloserie d'alevins etc.

Pérennité au niveau social : le projet participe au :(1) Renforcement de la cohésion sociale entre les ruraux (agriculteurs/trices, maraîchers/ères, éleveurs etc.) avec la limitation des conflits fonciers gage de stabilité et d'amélioration de conditions de vie ,(2) L'amélioration du climat de confiance entre les usagers (exploitants) et les élus locaux, les services techniques déconcentrés de l'état,(3) Instauration d'un véritable climat d'apprentissage mutuel par la démarche participative, d'implication, de responsabilisation dans la gestion des ressources d'un territoire donné,

(4) Amélioration de la santé pour les groupe cibles,(5) l'amélioration des revenus par la promotion de l'agriculture intelligente au changement climatique, l'émergence de prestataires locaux participant à la gestion des ressources naturelles.

Pérennité au niveau politique :

(1)Renforcement de la politique de gestion forestière en cours par son adaptation au contexte réel des collectivités, (2) Renforcement du partenariat entre l'Etat, les collectivités, les usagers et autres formes d'opérateurs privés.

Pérennité au niveau de l'amélioration des lois, des codes de conduites des méthodes, etc.) :(1) La mise en œuvre de l'action qui s'inscrit dans une démarche participative de gestion des ressources naturelles à travers notamment l'application des conventions de gestion, (2) la pratique quotidienne de l'application des conventions se traduira par une prise en charge des insuffisances constatées dans les méthodes qu'au code voire la loi les régissant.

Stratégie de mise à l'échelle

Plusieurs stratégies sont développées par le projet pour assurer la reproduction et l'extension des résultats du projet :

1. Le projet ne vulgarise que des techniques et des pratiques faciles à maîtriser par les bénéficiaires, peu coûteuses et qui ont fait leurs preuves (nombre d'entre elles ont déjà été expérimentées avec succès sur le plateau par GAAS Mali). La pertinence des techniques proposées et la qualité des résultats techniques et économiques qui seront obtenus sont le meilleur gage de leur diffusion.

2. Les formations sont au cœur des activités du projet. Il s'agit de formations concrètes. Les personnes formées auront en fin de projet, une maîtrise effective des techniques et pratiques vulgarisées pour leur diffusion. Les personnes engagées qui font preuve de leadership sont formées en priorité, elles sont constituées de brigades villageoises, agriculteurs/trices, arboriculteurs qui vont diffuser leurs savoirs au niveau de leur réseau relationnel et seront un levier puissant pour démultiplier l'impact de l'action.

3. Les activités de sensibilisation et éducatives toucheront de fait un public beaucoup plus large que la seule population des 6 communes cibles : au moins l'ensemble des communes du cercle de Baroueli et Bandiagara à travers les spots radio.

4. Les élus locaux sont également bénéficiaires de formations spécifiques qui ont pour objet de les rendre opérationnels pour qu'ils puissent s'impliquer efficacement dans la gestion des ressources naturelles auprès

de leurs communautés. Le projet facilitera ainsi la mutualisation des acquis et permettra d'affiner les stratégies d'intervention au niveau local mais aussi régional et national.

5. Le renforcement du partenariat avec les services techniques qui seront impliqués dans toutes les phases du projet sera un gage d'appropriation des thématiques par les agents de l'état, un motif de confiance mutuelle entre eux et les producteurs/trices qui facilitera le suivi l'accompagnement nécessaire pour une gestion durable et répliquable des acquis du projet.

6. Le travail de capitalisation se doublera d'une démarche volontariste en matière de production de supports pédagogiques et manuels pratiques destinés à être très largement diffusés en langue locale.

Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements

Le projet est une contribution aux priorités nationales du Mali en matière d'adaptation aux changements climatiques, de renforcement de la résilience des couches vulnérables, bref d'amélioration des conditions de vie des populations. Il participe au « Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable, en abrégé **(CREDD) 2016-2018** », l'unique document de référence des politiques et stratégies de développement, issu du processus de relecture du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017). Il cadre avec les différentes stratégies et plans nationaux (Stratégie Nationale Changements Climatiques et s'inscrit dans un processus dynamique visant le développement socio-économique durable.

Ce projet s'insère dans la continuité des actions déjà engagées par GAAS MALI dans la région de Mopti **(1)(GCP/MLI/041/GER"** Projet « Améliorer la Résilience et la Nutrition des populations vulnérables du Mali; Région de Mopti cercle de Bandiagara » ; **(2)** Réduire la vulnérabilité des moyens d'existence agricoles à travers l'approche Caisse de Résilience au Sahel» Région de Mopti (Bandiagara) sur financement **de la FAO**, **(3)** le Projet de renforcement de la résilience et de la nutrition dans 5 communes du cercle de Bandiagara (2012-2016) sur financement **du PAM**, **(4)** le programme **AgriFed** sur financement de ONU FEMMEES et le Royaume des Pays Bas, **(5)**le projet CEMALI (Climat et Energie au Mali) en partenariat avec le GERES/ONU FEMMES sur financement du **Fonds Climat Mali** dans la région de Ségou. Il s'inscrit aussi dans une dynamique de continuité des projets « Promotion des Initiatives locales de gestion des ressources naturelles (financement UE/CONFED », les projets Ségou vert 1 et 2 tous mis en œuvre dans le cercle de Baroueli, région de Ségou. Il permettra de consolider les acquis de ces interventions aussi de prendre en compte les besoins nouveaux des producteurs/trices et étendre ainsi la couverture zonale.

Le programme de renforcement de la chaîne de valeur agricole pour la sécurité alimentaire « Jègè ni jaba » sur financement Canadien a déjà développé des initiatives de créations d'écloseries locales pour assurer l'approvisionnement local en alevins à des coûts abordables pour les bénéficiaires. Cette expérience sera mise à profit pour accompagner l'activité de valorisation des mares traditionnelles en termes de production piscicole.

Risques du projet

Les principaux risques du projet sont les suivants :

- résistances socio-culturelles aux pratiques promues
- sécheresse, inondations ou attaque de ravageurs impliquant une mortalité plus importante des jeunes arbres et perturbation du niveau de remplissage des mares existantes.
- dégradation des conditions sécuritaires dans la zone de projet
- conflits fonciers sur les parcelles à restaurer, les aménagements d'espaces pastoraux, de couloirs de passage du cheptel etc.
- l'insécurité liée à la présence des groupes armés dans la zone du projet

Ces risques, leurs probabilité et impacts, ainsi que les actions de mitigations prévues sont décrites en annexe 4 du document.

3. Modalités de mise en œuvre

Arrangement de gestion

Le consortium rendra compte périodiquement à la FAO et au Fonds climat Mali selon les conventions établies à cet effet. Le projet sera mis en œuvre par le consortium formalisé par une convention avec la FAO.

Pour la mise en œuvre du projet il est prévu les modalités suivantes :

- Sur le plan méthodologique la mise en œuvre du présent programme nécessitera :
- un Coordinateur (50%), et qui sera chargé de l'administration et la gestion financière globale du projet ainsi que les relations contractuelles avec les partenaires le bailleur et la FAO.
- la mise en place d'un comité de pilotage. Le comité de pilotage sera composé de 3 représentants du consortium, 1 représentant des services de : agriculture, élevage, production et industries animales, des eaux et forêts, 1 représentant de la FAO. Ce comité aura comme tâche la validation technique des actions et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action, l'appui conseil à l'équipe projet et la finalisation des rapports techniques et financiers du programme à envoyer au bailleur
- La mise en place d'une équipe technique terrain composée d'agents dont :
- **un (1) chef de projet** (100%) qui sera chargé d'animer les relations entre le projet et les partenaires communaux et administratifs, de suivre l'état de mise en œuvre du projet sur le terrain et de produire avec l'équipe les rapports d'activités et financiers.
- **un expert agroforesterie** (100%) qui sera chargé de l'appui aux producteurs du projet au niveau du terrain et des activités agro-sylvo-pastorales dans les deux cercles.
- **six (06) animateurs/trices** terrain (100%), 2 à Bandiagara, 4 à Barouéli, chargés de mettre en œuvre et de suivre au quotidien les activités rurales du projet sur la base du plan d'action et des planifications, d'apporter l'appui conseil et technique nécessaire et de signaler aux superviseurs les difficultés recensées.

- **un comptable** (50%) qui sera chargé de la logistique comptable du projet et responsable de la gestion financière.
- **Une secrétaire de direction** (100%) qui sera chargé de la gestion des courriers, traitement des rapports,
- **un gardien** (100%)

De par la nature du projet qui cherche à asseoir un système d'accompagnement aux professionnels du secteur, OCB, collectivités et services techniques (eaux et forêts, agriculture, élevage, production animales, entrepreneurs, associations, groupements de femmes ...), une équipe spécialisée s'impose pour mieux maîtriser les activités à réaliser et apporter les appuis et encadrements nécessaires à l'atteinte des objectifs et des résultats attendus.

- **un chargé de communication** pour les questions de visibilité,
 - une équipe de supervision conjointe composée de : Services techniques, collectivités, consortium
- L'équipe de gestion du projet sera chargée de garantir le respect des procédures de gestion applicables au fonds et à la convention de partenariat entre la FAO et le consortium. Le principe de transparence sera appliqué tant sur la réalité des activités menées, des résultats atteints et des impacts mesurés, que sur les procédures de gestion appliquées.

Organisation pour la gestion administrative et logistique du projet :

Pour la gestion administrative, le consortium entend respecter toutes les dispositions légales en la matière.

- tous les agents relevant du projet posséderont un contrat de travail avec le consortium ou avec les ONG partenaires... sur la période du projet avec 3 mois de période d'essai pour les nouveaux contrats assortis d'une évaluation de confirmation au poste au terme de la période d'essai.
- ces contrats définiront de façon claire les tâches et les responsabilités de chaque agent ainsi que les conditions de travail
- les contrats signés seront ensuite validés par l'inspection du travail comme l'indique le code de travail du Mali.
- une fiche de poste traitera des rapports entre les agents animateurs, les rapports entre les animateurs et l'animateurs/trices, les rapports entre l'animateur/experts et le chef de projet, les rapports entre le Chef de projet et le consortium.
- des réunions périodiques mettront en exergue le mécanisme de suivi-évaluation du projet, la production des rapports et leur dispatching, les réunions d'équipe, la gestion des problèmes sociaux et l'octroi des permissions, les relations entre le projet et les partenaires et acteurs locaux.

Pour ce qui est de l'organisation logistique, tous les moyens de travail affectés au projet feront l'objet d'attribution, d'entretien et de réparation au niveau du projet et seront identifiés dans notre base d'inventaire. Une fiche d'inventaire sera établie par le responsable financier du programme qui effectuera semestriellement des missions de contrôle et de vérification de l'état de ces matériels logistiques.

Système et organisation de la gestion financière du projet :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le consortium installera le dispositif de gestion administrative et financière transparent appliqué à l'ensemble de ses zones, permettant une bonne lecture des responsabilités dans la gestion du projet entre l'équipe projet dirigée par le chef de projet et le directeur du projet.

Un système d'autorisation des dépenses avant réalisation fait partie du dispositif actuel du consortium (demande d'achat, demande d'avance, validation, contrôle). Un contrôle des fonds sera réalisé de façon mensuelle par le chef de projet pour vérifier la moralité et l'éligibilité des dépenses sur le terrain. Ce dispositif de structuration et d'organisation du budget se traduira de la façon suivante :

Création d'une codification spécifique pour le projet :

Selon le protocole qui sera signé entre la FAO et le consortium, la responsabilité de la gestion des fonds transférés pour la réalisation des activités sur le terrain incombera au consortium qui doit veiller à les utiliser conformément à leur destination convenue dans le projet.

A cette fin, l'ensemble des dépenses réalisées sur les fonds destinés au projet seront imputées dans la comptabilité analytique du consortium selon une codification spécifique (code analytique), permettant de distinguer les dépenses du projet et de réaliser un suivi budgétaire des activités.

Le Consortium disposera d'une comptabilité analytique pour l'ensemble de ces projets, et les comptes du consortium sont audités chaque année par un Commissaire aux Comptes dûment agréé.

Gestion de la trésorerie

Les transferts des fonds seront faits sur le compte du consortium sur semestriellement sur la base de plans de décaissement convenus entre la FAO et le Consortium.

Le plan de décaissement est élaboré par le consortium chaque année et approuvé par la FAO et transmis au Fonds Climat Mali et sert de base de transfert des fonds pour les deux parties.

Responsabilité des Organisations Participantes et transparence

Pour la mise en œuvre du projet les responsabilités des organisations participantes sont ainsi définies :

Le Fonds climat Mali pour :

- le financement du projet.
- le suivi - évaluation des activités sur le terrain.
- l'exploitation des rapports trimestriels, semestriels et annuels

La FAO pour :

- la gestion administrative et financière du projet
- l'accompagnement du partenaire de mise en œuvre du projet.
- le suivi - évaluation des activités sur le terrain.
- la vérification des rapports d'activités
- la vérification du suivi financier du projet
- transmission des rapports trimestriels et annuels au Secrétariat du fond climat Mali

Le Consortium

- la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain
- le suivi-évaluation des activités
- la production des rapports narratifs et financiers
- l'organisation, l'information la mobilisation sociale des acteurs et bénéficiaires
- l'appropriation communale du projet par les bénéficiaires et les responsables communaux

Plan de suivi évaluation et de communication

Le plan de suivi -évaluation prévu dans le cadre du projet répond à 2 objectifs :

- l'objectif de suivi et d'alerte de la conduite projet : le dispositif de suivi évaluation permettra ici d'assurer le suivi opérationnel et stratégique du projet dans sa globalité pour les 5 Produits : programmation, planification et suivi de l'exécution conformément au cadre logique (activités réalisées, moyens engagés, etc.). Le suivi de l'exécution permettra d'aider au pilotage des activités, d'expliquer les écarts observés par rapport aux objectifs et de procéder aux recadrages nécessaires.
- l'objectif, dans le cadre du résultat 3, de suivi des performances à travers des outils et méthodes qui seront pérennisés au-delà du projet. A ce titre, l'enjeu sera de construire un dispositif suffisamment opérationnel répondant aux besoins des communautés dans le domaine agro-pastoral.

L'activité de suivi évaluation consistera :

- au suivi des activités au niveau du terrain par les superviseurs qui apporteront des appuis aux animateurs dans la conduite de leurs activités quotidiennes au niveau des deux régions (Ségou et Mopti).
Ces activités de suivi périodiques sont toujours sanctionnées par des échanges techniques avec les animateurs en vue de mieux les assister dans leur travail conformément au plan d'action et aux objectifs fixés.
- au suivi réalisé par le chef de projet au niveau des deux régions (Ségou et Mopti) de façon mensuelle pour faire des missions d'appui et voir avec l'équipe l'état de mise en œuvre du projet et apporter les conseils et les informations qu'il faut.

Le suivi final est réalisé par le comité technique du consortium composé du chef de projet, du responsable suivi-évaluation, du directeur et du représentant de la FAO. Il portera sur la mise en œuvre du plan d'action approuvé.

Au suivi réalisé par le partenaire financier Fonds Climat Mali sur le terrain pour voir et apprécier l'état d'avancement du projet et l'état de satisfaction d'implication et de participation des acteurs et des bénéficiaires. C'est aussi l'opportunité pour le partenaire financier de vérifier l'efficacité de la gestion et de l'administration du projet ainsi que la dynamique communautaire et communale imprimée au projet.

Quant à l'évaluation, elle visera surtout l'impact des activités sur l'amélioration des conditions de vie des populations ainsi que le fonctionnement et l'efficacité des structures mises en place pour assurer la

continuité des actions. Elle se fera deux fois à mi-parcours et à la fin du programme pour Fonds Climat sur la base de son propre budget.

Elle se fera sur une base trimestrielle et à la fin du programme pour la FAO sur la base de son propre budget.

Elle consistera à :

- faire des enquêtes auprès des communautés bénéficiaires.
- mesurer la cohérence des actions et les éventuelles adaptations par rapport au projet initial.
- mesurer l'appropriation des nouvelles pratiques et de nouveaux comportements par rapport aux actions d'appui aux producteurs/trices bénéficiaires du projet, aux associations et groupements cibles

Pour mieux corroborer tous ces dispositifs de suivi évaluation, il sera établi un plan de suivi-évaluation approuvé par l'ensemble des acteurs et dont la mise en œuvre sera suivie par le consortium à travers le chef de projet.

Pour ce qui est de la communication, il sera mis en place un schéma de communication qui facilitera le contact et l'échange au sein du projet. Ce schéma de communication prévoit l'utilisation des différents canaux et moyens de communication modernes notamment l'internet, le téléphone, les radios privées, les assemblées et réunions etc.

Rapportage

Les rapports d'activité (narratifs et financiers) seront produits conformément à un schéma consensuel dont la périodicité fera l'objet d'un consensus avec le partenaire financier.

Les rapports seront produits de la façon suivante :

- chaque animateur produira un rapport trimestriel de l'état de mise en œuvre des activités du projet sur l'ensemble de ses activités. Ces rapports prennent en compte toutes les composantes du projet et la commune concernée.
- ces productions sont soumises au chef de projet qui assurera une fois par semestre la compilation des rapports de tous les animateurs et intervenants.

Les rapports semestriels du chef de projet sont transmis au directeur qui a en charge la production des rapports semestriels financiers et narratifs compilés des zones d'intervention du projet. Ces derniers sont ensuite transmis à la FAO pour finalisation et acheminement au partenaire financier.

Résumé des responsabilités et des intervenants :

L'équipe proposée au sein du projet est sous la responsabilité du Consortium. Des contrats de travail du consortium seront élaborés pour la prise en charge des animateurs de terrain basés dans les communes ciblées.

Le pilotage opérationnel du projet est assuré au quotidien par le consortium. Le pilotage opérationnel veillera à assurer la mobilité et la cohésion des équipes en instituant des temps d'échange et mécanismes de partage de l'information.

La FAO assure un rôle de suivi et de contrôle, avec notamment des missions régulières de suivi sur les zones d'intervention du projet, pour vérifier, suivre et conseiller la mise en œuvre du projet. Des rencontres trimestrielles seront organisées avec la FAO pour le suivi du projet.

Enfin, il est prévu d'animer un **dialogue en continu avec les décideurs nationaux** (Direction des eaux et forêts, agriculture, Elevage, Industrie et productions animales de Ségou et Mopti), ainsi que les autorités locales pour s'assurer d'un ancrage institutionnel fort du projet et d'une valorisation effective de l'information produite.

Plan de suivi évaluation et de communication

Un atelier de lancement sera organisé pour mieux informer les bénéficiaires, les services techniques, les collectivités, l'administration sur le projet (organisation pratique, activités, résultats, objectifs etc.). Il offre l'occasion aux différentes parties prenantes, d'adhérer à l'approche du projet et d'apprécier leurs rôles et responsabilités et de s'engager dans la mise en œuvre du projet.

En dernière année de projet, un atelier de clôture sera organisé pour communiquer sur les résultats obtenus par le projet, les enseignements tirés et à proposer les perspectives. Cet atelier sera organisé par le consortium et mené conjointement avec la FAO et le Fonds Climat Mali.

ANNEXES

Annexe1 : Cadre de résultats du Projet

| Titre du Projet : Projet de développement et de diversification des moyens de subsistances stables et résilients aux changements climatiques | | | | | | |
|---|---|--|---|---------------------------------|----------------------------|--|
| Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer | Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique | | | | | |
| Effet attendu | Réduction du risque de mauvaise récolte grâce à l'introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau dans les champs. Le développement et la diffusion de semences hâtives et résistantes à la sécheresse aideront aussi à réduire les risques d'échec des cultures La dissémination d'espèces animales et piscicoles résistantes à la sécheresse et de techniques appropriées de gestion du bétail et du poisson renforceront les profits économiques de la conservation des sols et de l'eau et, ensemble avec les services de vulgarisation, résulteront en une gestion améliorée des prairies dans la zone du programme, avec des bénéfices économiques et environnementaux qui y sont associés. | | | | | |
| Indicateurs d'Effet | Zone Géographique | Situations de référence³ | Cibles finales | Moyens de vérification | Org. Responsable | Conditions Critiques |
| Nombre d'ha de terres dégradées restaurées à travers des techniques de Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols (DRS/CES) couplées au reboisement | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 2843,5 ha ⁴ | 6000 ha | Rapports évaluation-trimestriel | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | Disponibilité à adopter les techniques |
| Nombre de producteurs avec un accès à des semences améliorées | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 2800 producteurs/Trices | 4500 producteurs/trices | Rapports évaluation-trimestriel | Consortium GAAS/ADICO/JDI | Disponibilité des semences |
| Accroissement de la productivité agricole (ton/ha et par type de production) | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | Rendement /ha 750 Kg niébé ⁵ 650kg mil 800kg maïs 900 kg arachide 25 tonnes échalote | Rendement /ha 800 kg niébé 750 Kg mil 900 Kg maïs 1tonne arachide 30 tonnes échalote | Rapport bilan campagne | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | Bonne pluviométrie- absence des prédateurs |

³Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

⁴ Données PILGRN GAAS/UE/CONFED

⁵ Données services agricole de cercle Bandiagara

| | | | | | | |
|--|---|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Quantité de poissons produite (kg/) durant la période du projet | 2communes rurales du cercle deBarouéli | 565 Kg ⁱ | 3000 kg | Rapport évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | |
| Produit Attendu 3. 1 ⁶ | Restauration des terres agricoles dégradées | | | | | |
| Indicateurs de Résultats immédiats | Zone Géographique | Situations de référence | Cibles finales | Moyens de vérification | Org. Responsable | Conditions Critiques |
| Nombre de mètres linéaires de cordons pierreux de terrassements et de bandes enherbées | 6 communes rurales des cercles Bgra et Barouéli | 63436m linéaires ⁷ | 87436 m linéaires | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | Disponibilitééquipe-ments |
| Nombre de sources d'eau naturelle protégée | 1communerurale de Borgo, cercle Bandiagara | 1source d'eau | 14 sites de sources naturelles | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | Disponibilitééquipe-ments |
| Nombre d'hectares récupérés par la défense et Restauration des sols/conservation des Eaux et des Sols. | 6 communes rurales des cercles Bgra et Barouéli | 919,87ha | 1239,87 ha | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/JDI | Disponibilitééquipe-ments |
| Nombre d'hectares de légumineuses réalisés avec utilisation de la fumure animale | 6 communes rurales des cercles Bgra et Barouéli | 130,60 ha | 375 ha dont 30 ha par les femmes | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | |
| Nombre de producteurs formés sur les techniques de restauration des terres agricoles | 6 communes rurales des cercles Bgra et Barouéli | 2800 producteurs | 4600 producteurs dont 180 femmes | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | |
| Nombre de comités villageois équipés en matériels de restauration de terres agricoles dégradées | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 111 comités | 171 comités villageois | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | |

⁶ Ces Produits doivent s'inscrire dans le cadre de l'Objectif spécifique attendu par le Fonds auquel le présent Programme répond. Les produits et les activités indicatives du Plan d'Investissement du Fonds doivent guider le choix des indicateurs de résultats immédiats par le présent Programme. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les Produits 2, 3, etc. et les indicateurs associés.

⁷PILGRN

| Produit Attendu 3.2 | | Mise à disposition de semences améliorées | | | | | |
|---|--|--|--|--|----------------------------|-----------------------------|--|
| Indicateurs de Résultats immédiats | Zone Géographique | Situations de référence | Cibles finales | Moyens de vérification | Org. Responsable | Conditions Critiques | |
| Nombre de producteurs semenciers formés | 6 communes rurales des cercles Bgra et Barouéli | 200 producteurs | 260 producteurs dont 18 femmes | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | | |
| Type de semences améliorées résilientes et accessibles et distribués aux producteurs ruraux | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 1 (sorgho) | 4 (maïs, niébé, arachide, oignon/Echalote) | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/JDI | | |
| Nombre de villages d'encadrés dotés en pluviomètre permettant de mieux gérer les calendriers agricoles | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 1village | 60villages encadrés | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | | |
| Nombre de producteurs semenciers villageois formés sur les techniques de production et conservation de semences améliorées | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 5 producteurs semenciers | 60 producteurs semenciers dont 18 femmes | Rapport trimestriel, d'évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | | |
| Nbre de producteurs formés sur les thématiques du projet (Agriculture résiliente au changement climatique et itinéraire technique de production agricole) | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 180 producteurs | 300 producteurs dont 90 femmes | Rapport de formation-rapport trimestriel | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | | |
| Nbre femmes pratiquant agroforesterie | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 75 ⁸ Femmes | 135 femmes | Rapport évaluation | Consortium GAAS/ADICO/AJDI | | |
| Produit Attendu 3.4 | Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales | | | | | | |
| Indicateurs de Résultats immédiats | Zone Géographique | Situations de référence | Cibles finales | Moyens de vérification | Org. Responsable | Conditions Critiques | |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Nombre de nouvelles conventions locales de gestion des ressources naturelles et pastorales à élaborer dans les communes cibles du projet | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 3 conventions | 6 nouvelles conventions à élaborer | Documents conventions | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | |
| Nombre de conventions de gestion des ressources naturelles et pastorales à redynamiser dans les communes cibles du projet | 6 communes rurales, cercles Bandiagara et Barouéli | 3 ⁹ conventions | 3 anciennes conventions existantes sont à redynamiser | Documents conventions | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | |
| Nombre de schémas directeurs des espaces pastoraux élaborés dans les communes cibles du projet | 6 communes rurales, cercles Bandiagara et Barouéli | 0 schéma directeur | 6 schémas directeurs | Document schéma directeurs | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | |
| Nombre de systèmes communaux de surveillance des maladies sensibles à l'évolution du climat dans les communes cibles du projet | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 0 (système) | 6 (1 système/ commune) | Rapport évaluation, trimestriels | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | |
| Nombre de membres de comité villageois formés sur la surveillance des maladies animales liées, des ennemies des cultures l'évolution du climat dans les communes cibles du projet | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 0 membres de comité villageois | 180 membres de comité villageois dont 60 femmes | Rapport évaluation, trimestriels | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | |
| Produit Attendu 3.5 | | Accroissement durable de la production piscicole | | | | |
| Indicateurs de Résultats immédiats | Zone Géographique | Situations de référence | Cibles finales | Moyens de vérification | Org. Responsable | Conditions Critiques |
| Nombre de techniques innovantes d'intégration irrigation-aquaculture dans les aménagements hydroagricoles introduites dans les communes cibles du projet | 6 communes rurales des cercles Bandiagara et Barouéli | 1 technique innovante | 2 techniques innovantes | Rapport évaluation, trimestriels | Consortium GAAS/ADICO / AJDI | |
| Nombre de, cases flottantes, bacs hors sol piscicoles installés dans les communes cibles du projet | 2 communes rurales du cercle Barouéli | 2 ⁱⁱ cases flottantes | 7 cases flottantes | Rapport évaluation, trimestriels | Rapport évaluation, trimestriels | |

⁹PILGRN/UE ((Promotion des initiatives locales de gestion des ressources naturelles ;)et 2013-2015)

| | | | | | | |
|---|--------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|
| Nombre de marres empoisonnées dans les communes cibles du projet | 4 communes rurales, cercle Barouéli | 3 ⁱⁱⁱ mares | 8 maresexistantes | Rapport évaluation, trimestriels | Rapport évaluation, trimestriels | |
| Nombre de producteurs/trices formés en technique d'empoisonnement des mares et de préparation d'aliments poisson à partir des intrants locaux | 4 communes rurales, cercles Barouéli | 15 ^{iv} producteurs/trices | 150 producteurs/trices dont 45 femmes | Rapport évaluation, trimestriels | Consortium GAAS/ADICO / AJDI | |
| Nombre d'écloseries pour la production locale d'alevins de qualité installées dans les communes cibles | 1 commune rurale cercle Barouéli | 0 écloserie | 1 écloserie | Rapport évaluation, trimestriels | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | |
| Nombre sites appuyées en alevins / | 4 communes rurales cercles Barouéli | 3 ^v sites | 13 sites dont 5 cases et 8 mares) | Rapport distribution, | Consortium GAAS/ADICO / AJDI | |

¹ Info. Mairie Boidié : Production mare empoisonnée à Dotembougou,

¹ Projet PAP/Ségou dans la commune rurale de Boidié

¹ Projet PAP :Ségou, commune rurale de Boidié

¹ Projet PAP/Ségou commune rurale de Sanando, Cercle Baouéli

¹¹ Projet PAP/Ségou dans la commune rurale de Sanando, Cercle Baouéli

Annexe 3 : Plan de Travail et Budget

| Plan de travail relatif à la mise en œuvre du Projet de développement et de diversification des moyens de subsistances stables et résilients aux changements climatiques | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-------------------|--|--|-------------|
| Produits attendus du PC/Projet | Activités clés | Période | | | | | | | | | | | | Zone Géographique | Organisation Participantes | Budget prévu (par produit/activité) en USD | |
| | | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | | | | |
| 1er Produit du programme/projet: Restauration des terres agricoles dégradées | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Activité 3.1.1: Mise en place de cordons pierreux, de terrassements et de bandes enherbées | | | | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | 52 253 |
| | Activité 3.1.2: sécurisation des sources d'eau naturelles | | | | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | 4 731 |
| | Activité 3.1.3. Achats de 40 charrettes et d'ânes pour le transport des pierres sur les sites de confection de cordons pierreux | | | | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | 17331,02253 |
| | Activité 3.1.4: Formation des paysans sur les mesures mécaniques de conservation des terres agricoles CES/DRS,(Zai , demi lune, fascine, tranchées, diguettes de ceinture, cordon pierreux, pallageetc) | | | | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | Consortium GAAS/ADICO /AJDI | 15 945 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|---|---------------|
| Suivi-supervision trimestriel conjoint des acteurs | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | FAO/Consortices techniques | 21 057 |
| Suivi des partenaires FAO-Fonds climats Mali | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | FAO-FCM - consortium | 24 738 |
| Rencontre de coordination technique | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | FAO/Consortices techniques, élus locaux | 10 399 |
| Capitalisation | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | FAO/FCM/ Consortium GAAS/ADICO /AJDI | 7 626 |
| Médiatisation du projet et supports médiatiques, spots publicitaires | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | FAO/FCM/ Consortium GAAS/ADICO /AJDI | |
| Evaluation finale | | | | | | | | | | | 6 communes rurales des cercles de Barouéli et Bandiagara | FAO-FCM - consortium | 8 666 |
| Total de la 1^{ère} Organisation Participante* | | | | | | | | | | | | | 169211 |
| Total de la 2^{ème} Organisation Participante* | | | | | | | | | | | | | 772451 |
| Budget prévu total | | | | | | | | | | | | | 941662 |

Budget Détaillé

30

| Objectif Spécifique du Fonds : | | | | | | |
|---|--------|---------------|----------|--------------------|---|--|
| Rubrique | Unité | Coût unitaire | Quantité | Montant en CFA | Montant en US\$ 1\$/577 FCFA Novembre2018 | Catégories Budgétaires Correspondantes [1] |
| Produit 3.1 : Restauration des terres agricoles dégradées | | | | 242 383 000 | 420 075 | |
| Activité 3.1.1: Mise en place de cordons pierreux, de terrassements et de bandes enherbées | | | | 44 190 000 | 76 586 | |
| Brouettes | Nombre | 50 000 | 420 | 21 000 000 | 36 395,15 | 2 |
| Pelles | Nombre | 5000 | 420 | 2 100 000 | 3 639,51 | 2 |
| Pics | Nombre | 12500 | 420 | 5 250 000 | 9 098,79 | 2 |
| Marteaux | Nombre | 15000 | 420 | 6 300 000 | 10 918,54 | 2 |
| Niveau à eau | Nombre | 20000 | 120 | 2 400 000 | 4 159,45 | 2 |
| Burins | Nombre | 6000 | 420 | 2 520 000 | 4 367,42 | 2 |
| Barre à mine | Nombre | 11000 | 420 | 4 620 000 | 8 006,93 | 2 |
| Activité 3.1.2: sécurisation des sources d'eau naturelles | | | | 4 900 000 | 8 492 | |
| Brouettes | Nombre | 50 000 | 70 | 3500000 | 6 065,86 | 2 |
| Pelles | Nombre | 5000 | 70 | 350000 | 606,59 | 2 |
| Marteaux | Nombre | 15000 | 70 | 1050000 | 1 819,76 | 2 |
| Activité 3.1.3. Achats de 40 charrette et d'ânes pour le transport des pierres sur les sites de confection de cordons pierrux | | | | 10000000 | 17331,02253 | |
| Achats de 40 charrette | Nombre | 175 000 | 40 | 7000000 | 12 131,72 | 2 |
| Achats de 40 anes et accessoires pour la traction des charrettes | Nombre | 75 000 | 40 | 3000000 | 5 199,31 | 2 |
| Activité 3.1.4Act ivité 3.1.4.1 :Formation des paysans sur les mesures mecaniques de conservation des terres agricoles CES/DRS,(Zaï , demi lune, fascine, tranchées, diguettes de | | | | 9 200 000 | 15 945 | |

| | | | | | | |
|---|------------|--------|------|---------------------|------------------|---|
| ceinture, cordon pierreux, pallage etc) | | | | | | |
| Honoraire 1 consultant pour la formation | Honoraires | 60 000 | 18 | 1 080 000 | 1 871,75 | 4 |
| Perdièm consultant pour pour la formation | Perdièm | 15 000 | 18 | 270 000 | 467,94 | 5 |
| Transport participants (30 participants /session pour 6 sessions de 3 jrs) | Personne | 5 000 | 540 | 2 700 000 | 4 679,38 | 5 |
| Restauration (30 participants par session de 3jrs pour 6 sessions) | Jour | 5 500 | 540 | 2 970 000 | 5 147,31 | 5 |
| Perdièm participants (30 participants /session pour 4 sessions de 2 jrs, 1jrs voyage aller /retour) | nuité | 3 000 | 240 | 720 000 | 1 247,83 | 5 |
| Fourniture formation | pers | 2 000 | 180 | 360 000 | 623,92 | 2 |
| confection banderole (1 par session) | nbre | 50 000 | 4 | 200 000 | 346,62 | 2 |
| Loaction salle | jour | 50 000 | 18 | 900 000 | 1 559,79 | 4 |
| Activité 3.1.5 Plantation de légumineuses | | | | 9 | 15 815 | |
| | | | | 125 000 | | |
| Achat des semences de niébé pour 200ha | kg | 1 500 | 2250 | 3 375 000,00 | 5 849,22 | 2 |
| Achat des semences d'arachide pour 50ha | kg | 2 500 | 1500 | 3 750 000,00 | 6 499,13 | 2 |
| Achat des semences de Sésame pour 125ha, | kg | 2 000 | 1000 | 2 000 000,00 | 3 466,20 | 2 |
| Activité 3.1.6 Installation des pépinières villageoises (grillage, brouette, pot, cornière de fixation, ciment, arrosoires) | | | | 144 138 000 | 249 806 | |
| Grillage (Rouleau de 25 m et 2m hauteur) | nbre | 80 000 | 480 | 38 400 000 | 66 551,13 | 2 |
| Cornière IPN 80 (2,5m) | nbre | 15 000 | 360 | 5 400 000 | 9 358,75 | 2 |
| Cornière 50/50 (2,5m) | nbre | 9 000 | 2400 | 21 600 000 | 37 435,01 | 2 |
| Tendeur | nbre | 600 | 1080 | 648 000 | 1 123,05 | 2 |
| Fil galvanisé (rouleau de 30m) | nbre | 6 000 | 1080 | 6 480 000 | 11 230,50 | 2 |
| Fil d'atache | nbre | 3 000 | 60 | 180 000 | 311,96 | 2 |
| Ciment (Sac) | nbre | 6 000 | 60 | 360 000 | 623,92 | 2 |
| Brouettes | nbre | 50 000 | 120 | 6 000 000 | 10 398,61 | 2 |
| Arrosoir | nbre | 8 000 | 240 | 1 920 000 | 3 327,56 | 2 |
| Tamis | Nbre | 25 000 | 60 | 1 500 000 | 2 599,65 | 2 |
| Pioche, | nbre | 12 500 | 240 | 3 000 000 | 5 199,31 | 2 |
| Pelles | nbre | 5 000 | 240 | 1 200 000 | 2 079,72 | 2 |

| | | | | | | |
|--|------------|---------|-------|---------------|-----------|---|
| Pots en plastic (sachet noir) | nbre | 75 | 30000 | 2 250 000 | 3 899,48 | 2 |
| Achat de semences de baobab | Kg | 45 000 | 120 | 5 400 000 | 9 358,75 | 2 |
| Achat de semences de moringa | Kg | 45 000 | 120 | 5 400 000 | 9 358,75 | 2 |
| Achat de semences de Glyricidia | Kg | 45 000 | 120 | 5 400 000 | 9 358,75 | 2 |
| Installation de parcelles agroforestières pour les femmes | parcelles | 650 000 | 60 | 39 000 000 | 67 590,99 | 2 |
| Activité 3.1.7 Formation des producteurs/trices sur les techniques de compostage | | | | 4 180 000 | 7 244 | |
| Honoraire 1 consultant pour la formation | Honoraires | 60 000 | 8 | 480 000 | 831,89 | 4 |
| Perdièm consultant pour pour la formation | Perdièm | 15 000 | 8 | 120 000 | 207,97 | 5 |
| Transport participants (30 participants /session pour 4 sessions de 2 jrs) | Personne | 5 000 | 240 | 1 200 000 | 2 079,72 | 5 |
| Perdiem participants (30 participants /session pour 4 sessions de 2 jrs, 1jrs voyage aller /retour) | nuité | 3 000 | 240 | 720 000 | 1 247,83 | 5 |
| Fourniture formation | pers | 2 000 | 120 | 240 000 | 415,94 | 2 |
| Confection banderole (1 par session) | nbre | 25 000 | 4 | 100 000 | 173,31 | 2 |
| Restauration (30 participants par session de 2jrs pour 4 sessions) | Jour | 5 500 | 240 | 1 320 000 | 2 287,69 | 4 |
| Activité 3.1.8 Formation des producteurs/trices sur les mesures biologiques de conservation des terres agricoles (RNA, reboisement, bande enherbées,haies vives, brise vent | | | | 4 530 000 | 7 851 | |
| Honoraire 1 consultant pour la formation | Honoraires | 60 000 | 12 | 720 000 | 1 247,83 | 4 |
| Perdiem consultant pour pour la formation | Perdièm | 15 000 | 12 | 180 000 | 311,96 | 5 |
| Transport participants (20 participants /session pour 6 sessions de 2 jrs) | Personne | 5 000 | 240 | 1 200 000 | 2 079,72 | 5 |
| Perdiem participants (20 participants /session pour 6 sessions de 2 jrs, 1jrs voyage aller /retour) | nuité | 3 000 | 240 | 720 000 | 1 247,83 | 5 |
| Fourniture formation | pers | 2 000 | 120 | 240 000 | 415,94 | 2 |
| confection banderole (1 par session) | nbre | 25 000 | 6 | 150 000 | 259,97 | 2 |
| Restauration (20 participants par session de 2jrs pour 6 sessions) | Jour | 5 500 | 240 | 1 320 000 | 2 287,69 | 4 |
| Activité 3.1.9. Organisation des visites d'échange sur les techniques RNA, CES/DRS/Pisculture | | | | 12 120 000 | 21 005 | |
| Location véhicule y compris carburant | Jour | 75 000 | 10 | 750 000 | 1 299,83 | 5 |
| Restauration des participants (30 personnes pour une durée de 10 jrs dans la région de Mopti) | Jour | 5 500 | 300 | 1 650 000 | 2 859,62 | 4 |

| | | | | | | |
|---|--------|---------|------|-------------------|---------------|---|
| Hebergement des participants à la visite | jour | 15 000 | 270 | 4 050 000 | 7 019,06 | 4 |
| Transport des paysans de la visite d'échange inter paysans sur les sites du projet (3 visites d'un jour pour 180 paysans) entre les communes | Jour | 5 000 | 540 | 2 700 000 | 4 679,38 | 5 |
| Restauration des participants à la visite inter paysans | Jour | 5 500 | 540 | 2 970 000 | 5 147,31 | 4 |
| Produit 3.2 : Mise à disposition de semences améliorées | | | | 33 139 320 | 57 434 | |
| Activité 3.2.1: Renforcement de la production et de la distribution de semences améliorées résilientes accessibles aux producteurs ruraux | | | | 23 859 320 | 41 351 | |
| Achat de semences améliorées cultures sèches et maraichères (mil, maïs, niébé, arachide, sesame, oignon, échalote, tomate, pomme de terre, laitue, gombo | | | | | | |
| Achat de semences améliorées cultures sèches mil | kg | 500 | 3000 | 1 500 000 | 2 599,65 | 2 |
| Achat de semences améliorées cultures sèches maïs, | Kg | 1 000 | 1250 | 1 250 000 | 2 166,38 | 2 |
| Achat de semences améliorées cultures maraichères oignon | Kg | 105 280 | 60 | 6 316 800 | 10 947,66 | 2 |
| Achat de semences améliorées cultures maraichères échalote, | kg | 204 480 | 30 | 6 134 400 | 10 631,54 | 2 |
| Achat de semences améliorées cultures maraichères (tomate), | kg | 63 280 | 4 | 253 120 | 438,68 | 2 |
| Achat de semences améliorées cultures maraichères pomme de terre, | kg | 1 500 | 5400 | 8 100 000 | 14 038,13 | 2 |
| Achat de semences améliorées cultures sèches et maraichères de laitue | kg | 20 000 | 3,25 | 65 000 | 112,65 | 2 |
| Achat de semences améliorées cultures sèches et maraichères de gombo | kg | 20 000 | 12 | 240 000 | 415,94 | 2 |
| Activité 3.2.2.1: Formation des producteurs/trices sur les techniques de production pour une agriculture résiliente au changement climatique et itinéraires techniques | | | | 5 450 000 | 9 445 | |
| Transport des participants (30 participants/session pour 6 sessions pour 2 jr) | A/R | 5 000 | 360 | 1 800 000 | 3 119,58 | 5 |
| Perdiem participants (30 participants /session pour 6 sessions de 2 jrs, 1jrs voyage aller /retour) | nuitée | 3 000 | 360 | 1 080 000 | 1 871,75 | 5 |
| Fourniture formation | pers | 2 000 | 180 | 360 000 | 623,92 | 2 |
| confection banderole (1 par session) | jr | 25 000 | 2 | 50 000 | 86,66 | 2 |
| Restauration des participants (30 participants par commune pour 2 jr) | Jour | 5 000 | 360 | 1 800 000 | 3 119,58 | 4 |
| Location salle | Jour | 30 000 | 12 | 360 000 | 623,92 | 4 |

| | | | | | | |
|--|----------|---------|-----|---------------|----------|---|
| Activité 3.2.2.2: Formation des paysans producteurs semenciers sur les techniques de production, conservation de semences améliorées de niébé, arachide, mil, maïs, | | | | 3 830 000 | 6 638 | |
| Honoraire Formateur (1 formateur pour 02 sessions de 2 jrs) | Jour | 60 000 | 4 | 240 000 | 415,94 | 4 |
| Periem formateur (1 formateur pour 02 sessions de 2 jrs) | Jour | 15 000 | 4 | 60 000 | 103,99 | 5 |
| Transport des participants (60 participants/session pour 2 sessions pour 2 jr) | A/R | 5 000 | 240 | 1 200 000 | 2 079,72 | 5 |
| Perdiem participants (60 participants: 2session, 2 jrs, 1jrs voyage aller /retour) | nuitée | 3 000 | 240 | 720 000 | 1 247,83 | 5 |
| Fourniture formation | pers | 2 000 | 120 | 240 000 | 415,94 | 2 |
| confection banderole (1 par session) | jr | 25 000 | 2 | 50 000 | 86,66 | 2 |
| Restauration des participants (60 participants/sessionpour 2sessions pour 2 jr) | Jour | 5 000 | 240 | 1 200 000 | 2 079,72 | 4 |
| Location salle | Jour | 30 000 | 4 | 120 000 | 207,97 | 4 |
| Produits 3.4 Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales | | | | 32 485 000 | 56 300 | |
| Activité 3.4.1: Appui aux collectivités pour l'élaboration de 3 conventions locales de gestion des ressources naturelles | | | | 6 660 000 | 11 542 | |
| Transport des participants (120 participants par 3 communes pour 2 jr) | Personne | 5 000 | 720 | 3 600 000 | 6 239,17 | 5 |
| Restauration des participants (120 participants par 3 communes pour 2 jr) | Jour | 4 000 | 720 | 2 880 000 | 4 991,33 | 5 |
| location salle | Jour | 30 000 | 6 | 180 000 | 311,96 | 4 |
| Activité 3.4 .2. Appui aux collectivités pour la redynamisation de conventions locales existantes | | | | 7 110 000 | 12 322 | |
| Transport des participants (120 participants par 3 communes pour 2 jr) | Personne | 5 000 | 720 | 3 600 000 | 6 239,17 | 5 |
| Restauration des participants (120 participants par 3 communes pour 2 jr) | Jour | 4 000 | 720 | 2 880 000 | 4 991,33 | 5 |
| location salle | Jour | 30 000 | 6 | 180 000 | 311,96 | 4 |
| Homologation des conventions locales par les juridictions compétentes | Nombre | 150 000 | 3 | 450 000 | 779,90 | 4 |
| Activité 3.4.3: Elaboration de schémas directeurs des espaces pastoraux et mise en place de concertation pour la gestion des conflits fonciers | | | | 14 895 000 | 25 815 | |

| | | | | | | |
|---|------------|---------|------|-----------------------|---------------|---|
| Honoraire 2 consultants pour l'élaboration de 06 schemas directeurs (45 joursX2 consultants) | Honoraires | 60 000 | 90 | 5 400 000 | 9 358,75 | 4 |
| Perdièm consultant pour l'élaboration de 06 schemas directeurs (45 joursX2 consultants) | Perdièm | 15 000 | 90 | 1 350 000 | 2 339,69 | 5 |
| Location véhicule y compris carburant pour déplacement consultants | Jour | 75 000 | 45 | 3 375 000 | 5 849,22 | 5 |
| Hébergement des consultants | nuité | 15 000 | 86 | 1 290 000 | 2 235,70 | 5 |
| Transports participants à la restitution (300 personnes, soit 50pers/commune) | personne | 5 000 | 300 | 1 500 000 | 2 599,65 | 5 |
| Restauration des participants à la restitution des résultats 1 jr | Personne | 5 500 | 300 | 1 650 000 | 2 859,62 | 4 |
| banderole | nbre | 25 000 | 6 | 150 000 | 259,97 | 2 |
| location salle 1 jour/commun- x 6 communes | jour | 30 000 | 6 | 180 000 | 311,96 | 4 |
| Activité 3.4.4 : formation des membres de comités villageois et mise en place de système de surveillance des maladies sensible à l'évolution du climat | | | | 3 820 000 | 6 620 | |
| Honoraires formateur (1 formateur pour 01 sessions de 1 jrs par commune) | Jour | 60 000 | 6 | 360 000 | 623,92 | 4 |
| Perdiem formateur 1 formateur pour 01 sessions de 1 jrs par commune) | Jour | 15 000 | 6 | 90 000 | 155,98 | 5 |
| Transport(30 participants/commune pour 01 session de 1 jour | Personnes | 5 000 | 180 | 900 000 | 1 559,79 | 5 |
| Restauration (30 participants/commune pour 01 sessions de 1 jour | Jour | 5 500 | 180 | 990 000 | 1 715,77 | 5 |
| location salle | Jour | 30 000 | 6 | 180 000 | 311,96 | 4 |
| Achat pluviomètre et suivi | nbre | 20 000 | 65 | 1 300 000 | 2 253,03 | 4 |
| Produits 3.5 : Accroissement durable de la production piscicole | | | | 37 218 778 | 64 504 | |
| Activité 3.5.1: Renforcement et empoissonnement des mares existantesles | | | | 3 370 000 | 5 841 | |
| Introduction de la technologie innovantes de cases flottantes pour la production de poisson | Nombre | 450 000 | 5 | 2 250 000 | 3 899,48 | 4 |
| Achat d'alevins faciliter l'approvisionnement des pisciculteurs /trices en alevins pour la première année | kg | 160 | 7000 | 1 120 000 | 1 941,07 | 4 |
| Activité 3.5.2 Installation d'une ecloserie d'alevinset accessoires pour faciliter l'accès pisciculteurs/trices en alevins de qualité | | | | 15 164 000 | 26 281 | |

| | | | | | | |
|--|-----------|------------|-----|------------------------|----------------|---|
| Constrution d'un abris/laboratoire 8/4m vitré, grillagé avec faux plafond | nbre | 4 600 000 | 1 | 4 600 000 | 7 972,27 | 4 |
| Incubateur + table incubation | nbre | 110 000 | 14 | 1 540 000 | 2 668,98 | 4 |
| Broyeur motorisé | nbre | 1 500 000 | 1 | 1 500 000 | 2 599,65 | 4 |
| Granulateur motorisé | nbre | 1 500 000 | 1 | 1 500 000 | 2 599,65 | 4 |
| Aérateur +bassines et accessoires | nbre | 524 000 | 1 | 524 000 | 908,15 | 4 |
| Installation équipement solaire laboratoire | nbre | 500 000 | 1 | 500 000 | 866,55 | 4 |
| Réalisation d'un point d'eau avec équipement solaire | nbre | 5 000 000 | 1 | 5 000 000 | 8 665,51 | 4 |
| Activité 3.5,3: Formation des pêcheurs en technique d'empoissonnement des mares et de préparation d'aliments poisson à partir des intrants locaux | | | | 18 684 778 | 32 383 | |
| Honoraire 1 consultant pour la formation des pêcheurs en technique d'empoissonnement des mares | Honoraire | 60 000 | 4 | 240 000 | 415,94 | 4 |
| Perdièm consultant pour la formation des pêcheurs en technique d'empoissonnement des mares | Perdièm | 15 000 | 4 | 60 000 | 103,99 | 5 |
| Hébergement des consultants | nuité | 15 000 | 3 | 45 000 | 77,99 | 5 |
| Déplacement consultants (location vehicule) y compris carburants) | Jour | 75 000 | 2 | 150 000 | 259,97 | 5 |
| Transport(25 participants/commune pour 2 sessions de 4 jrs | Personnes | 5 000 | 200 | 1 000 000 | 1 733,10 | 5 |
| Perdoem des participants (25 personnes 4jrs de formations 1 jr de voyage et 2sessions) | nuitée | 3 000 | 200 | 600 000 | 1 039,86 | 5 |
| banderole | nbre | 25 000 | 2 | 50 000 | 86,66 | 2 |
| Fourniture formation | nbre | 2 000 | 50 | 100 000 | 173,31 | 2 |
| Restauration (25 participants/commune pour 2 sessions de 4 jrs | Jour | 4 000 | 200 | 800 000 | 1 386,48 | 5 |
| location salle | Jour | 30 000 | 8 | 240 000 | 415,94 | 4 |
| Transport intrants , des matériels et équipements (FAO+consortium) | | 15 399 778 | 1 | 15 399 778 | 26 689,39 | 4 |
| Gestion du Projet (Coordination & Suivi - Évaluation) Maximum 25 - 30% | | | | 159 447 000 | 276 338 | |
| Chef de projet à plein temps | Mois | 500000 | 36 | 18 000 000 | 31 195,84 | 1 |

| | | | | | | |
|--|--------------|-----------|-----|------------|-----------|---|
| Coordinateur du projet((temps partiel) | Mois | 300000 | 18 | 5 400 000 | 9 358,75 | 1 |
| Expert agroforestier (temps partiel) | Mois | 300000 | 18 | 5 400 000 | 9 358,75 | 1 |
| Agents terrain (6 agents) à plein temps | Mois | 225000 | 216 | 48 600 000 | 84 228,77 | 1 |
| Chargé de communication (temps partiel) | Mois | 200000 | 9 | 1 800 000 | 3 119,58 | 1 |
| Comptable (mi-temps) pour le consortium | Mois | 200000 | 18 | 3 600 000 | 6 239,17 | 1 |
| Secrétaire (plein temps) | Jour | 150000 | 36 | 5 400 000 | 9 358,75 | 1 |
| Gardien (pleintemps) | Jour | 100000 | 36 | 3 600 000 | 6 239,17 | 1 |
| Achat des motos | Unite | 600 000 | 9 | 5 400 000 | 9 358,75 | 3 |
| Mobiliers bureau | Bureau | 650 000 | 3 | 1 950 000 | 3 379,55 | 3 |
| Ordinateurs et accessoires | Ordi. | 475 000 | 3 | 1 425 000 | 2 469,67 | 3 |
| Vidéo projecteur | unité | 430 000 | 1 | 430 000 | 745,23 | 3 |
| Appareil munrique | unité | 90 000 | 9 | 810 000 | 1 403,81 | 3 |
| Missions de suivi techniques par la coordination du consrtium | Jour | 60 000 | 60 | 3 600 000 | 6 239,17 | 5 |
| Staff FAO | pour les ans | 2 380 000 | 3 | 7 140 000 | 12 374,35 | 1 |
| Supervision FAO | nbre | 800 000 | 4 | 3 200 000 | 5 545,93 | 5 |
| Fonctionnements FAO | an | 1 000 000 | 3 | 3 000 000 | 5 199,31 | 7 |
| Réunion technique trimestriel | Nbre | 200 000 | 12 | 2 400 000 | 4 159,45 | 5 |
| Location vehicule pour les missions de terrain (y compris carburant et chauffeurs)) | Jour | 75 000 | 48 | 3 600 000 | 6 239,17 | 5 |
| carburant moto + entretien | mois:moto | 30000 | 324 | 9 720 000 | 16 845,75 | 7 |
| Assurance + vignettes motos | moto | 36000 | 27 | 972 000 | 1 684,58 | 7 |
| Confection des banderoles du lancement | banderole | 50 000 | 2 | 100 000 | 173,31 | 2 |
| Couverture médiatique lancement | forfait | 600 000 | 1 | 600 000 | 1 039,86 | 4 |
| Confection des panneaux de visibilités | Panneau | 125 000 | 12 | 1 500 000 | 2 599,65 | 4 |
| location de bureaux 30% | Mois | 120000 | 36 | 4 320 000 | 7 487,00 | 7 |
| Eau et électricité 20% | Mois | 60000 | 36 | 2 160 000 | 3 743,50 | 7 |
| Consommable Contribution (Papier, ancre, chemise etc...) | Mois | 90000 | 36 | 3 240 000 | 5 615,25 | 2 |
| Médiatisation du projet et supports médiatiques, spots publiciatires | Forfait | 1 500 000 | 1 | 1 500 000 | 2 599,65 | 4 |
| Lancement du projet | forfait | 4 580 000 | 1 | 4 580 000 | 7 937,61 | 4 |
| Capilalisation des expériences en matière restauration des sols | Forfait | 3 000 000 | 1 | 3 000 000 | 5 199,31 | 4 |
| Evaluation finale | nbre | 3 000 000 | 1 | 3 000 000 | 5 199,31 | 4 |
| Etablissement de situation de reference | par étude | 3 000 000 | 1 | 3 000 000 | 5 199,31 | 4 |

| | | | | | | |
|--|-------------|----------------|------|----------------|----------------|-----|
| Frais bancaires | Trimestriel | 10 000 | 12 | 120 000 | 208 | 6 |
| TOTAL GENERAL (P1+P2 +P3+P4+ Coord. Suiv) | | | | 507 793 098 | 880 057 | |
| Frais indirect applicable aux Organisations des Nations Unies maximum 7% | | 507 793 098 | 0,07 | 35 545 517 | 61 604 | 107 |
| | | | | 543 338 615 | 941 661 | |
| Total de la 1 ^{ère} Organisation Participante | | | | | 169 211 | |
| Total de la 2 ^{ème} Organisation Participante | | | | | 710 847 | |
| Total gestion du projet | | | | | 61 604 | |
| Total du Budget | | | | | 941 662 | |

| BUDGET DU PROGRAMME | | | |
|--|-----------------------------|------------------------------------|---|
| CATEGORIES HARMONISEES DES NATIONS UNIES | MONTANT TOTAL (US\$) | Org. Part. des N.U. 1 (FAO) | Org. Part. des N.U. 2 (CONSORTIUM) |
| 1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel | 171473,14 | 12374,35 | 159098,79 |
| 2. Fournitures, produits de base et matériaux | 5615,25 | | 5615,2513 |
| 3. Équipements, véhicules et mobilier, amortissement compris | 17357,02 | | 17357,019 |
| 4. Services contractuels | 516579,03 | 79079,89 | 437499,13 |
| 5. Voyages | 133864,82 | 10745,23 | 123119,58 |
| 6. Contreparties des transferts et subventions | 207,97 | 207,97 | |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs | 34960,14 | 5199,31 | 29760,832 |
| Coûts totaux Org. Part. Des N.U | 880057,36 | 107606,76 | 772450,61 |
| 8. Coûts d'appui indirects | 61604,02 | 61604,02 | |
| TOTAL Org. Part. Des N.U | 941661,38 | 169210,77 | 772450,61 |

Annexe 4 : Tableau des risques

| Type de risque (ex.Organisationnel/ opérationnel/financière/ technique) | Description du risque | Impact & Probabilité (1-5) | Mesures d'atténuation | Responsable |
|--|--|----------------------------------|---|----------------------------|
| Organisationnel | Changements des pratiques de gestion | P = 1 I = 1 | Redéfinition tâches Renforcement du contrôle | Chef de file du consortium |
| Opérationnel | Maîtrise des techniques promues par le projet par les communautés | P = 1 I = 1 | Utilisation de techniques peu coûteuses facile à répliquer par les communautés | Consortium |
| Financier | Mobilisation des ressources conséquentes pour la mise en œuvre du projet | P = 1 I = 5 | Recherche de partenaires pour le cofinancement | FAO et FCM |
| Technique) | Durabilité des actions (mise à échelle – replicabilité des actions) | P= 1 I = 5 | Les actions retenues du projet sont basées sur les demandes et besoins prioritaires des bénéficiaires | Consortium |
| | | | La participation et la responsabilisation des bénéficiaires dans l'exécution, la réalisation des travaux d'aménagements | Consortium |
| | | | La sensibilisation et la formation des organisations socio- professionnelles à la gestion et à l'entretien des infrastructures à réaliser. | Consortium |
| | | | L'apprentissage par l'action, le partenariat avec les institutions et la mise en place d'un cadre de politiques publiques favorables sont des éléments essentiels pour la durabilité. | Consortium |

P= probabilité : 1 = faible _ 2 moyen – 3 Fort - 4 élevé – 5 très élevé

I= impact : 1 = faible _ 2 moyen – 3 Fort - 4 élevé – 5 très élevé

